



NIORT

Direction des Vies Participatives
Rédaction RC : Nathalie ALEXANDRE

**Conseil de quartier de
Saint Liguair 07 avril 2011**

PRESENTS :

Co-présidents : Jean-Pierre GAILLARD, Michel NICOLLE.

Elus municipaux : Chantal BARRE, Amaury BREUILLE, Virginie LEONARD, Jean-Louis SIMON, Jacques TAPIN.

Membres : Philippe BEULE, Serge BOURREAU, Françoise BOYER, Jocelyne BRANDEAU, Jean-Michel GUSTIN, Claudie HAY, Michèle LABIDOIRE, Josseline MUSCAT, Daniel THIBAUT, François VANEL, Patrick VEILLON, Pascale VERJO.

Direction des Vies Participatives : Gérard LABORDERIE, Nathalie ALEXANDRE.

Excusés : Jérôme BALOGE, Pascal DUFORESTEL, Patrick FAZILLEAU, Jean-Michel FOUILLET, Alain MARCHADIER, Gérard ZABATTA.

Absents : Philippe AUTRET, Pierre ECALLE, Bélangère GASSE, Sylvie GUILBAUD, Laurent LAMBERT, Ludovic LEGIER, Yannick METAIS, Thierry MOREL, Cyril PETREAU, Claudie ROUSSE, Marie-Hélène SAINZ.

Public : 9 personnes

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du relevé de conclusions du CQ du 13 janvier 2011,
- 2/ Présentation de la gestion responsable des espaces verts,
- 3/ Présentation de l'avant projet global du Centre Bourg,
- 4/ Point sur les dossiers en cours,
- 5/ Rapport des commissions quartier et inter quartiers,
- 6/ Recensement des petits travaux voirie,
- 7/ Présentation des travaux réalisés par la régie voirie au cours de l'année 2010,
- 8/ Questions et informations diverses d'actualité.

Début séance 20h15

APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DU 13 JANVIER 2011.

Observation d'une conseillère concernant le pédibus:

- *Il faudrait mentionner que le projet est à l'initiative des parents d'élèves.*

Le relevé de conclusions est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DE LA GESTION RESPONSABLE DES ESPACES VERTS, (Jean-Marc CAILLEAUD et Virginie LEONARD)

Amaury BREUILLE : depuis trois ans les quartiers de Sainte-Pezenne et Nord expérimentent le projet « Zéro Pesticide ». Il s'agit notamment de limiter l'utilisation des pesticides et produits phytosanitaires afin de préserver la qualité de l'eau, des sols et d'assurer une bonne santé aux agents municipaux et aux Niortais et usagers. Depuis l'été 2010 ce procédé est appliqué à l'ensemble de la ville de Niort.

Amaury laisse la parole à Jean-Marc CAILLEAUD.

Jean-Marc CAILLEAUD : depuis 2008, les jardiniers de la ville expérimentent un mode de gestion des espaces verts et naturels plus respectueux de l'environnement. Voilà en quoi cela consiste :

1/ Contexte et définition des objectifs

La gestion responsable des espaces verts et naturels terme retenu pour la ville de Niort, s'inscrit dans la politique de développement durable et d'agenda 21 mené par la municipalité. La mise en œuvre de la gestion responsable est l'outil nécessaire aux gestionnaires pour conduire et accompagner les objectifs définis tout en optimisant les moyens humains, économiques et techniques.

C'est un outil d'aide à la gestion qui permet de définir pour chaque espace son niveau d'entretien et les caractéristiques des interventions à réaliser, et d'aide à la conception qui doit permettre de fixer les orientations pour concevoir un nouvel espace.

La gestion responsable dans son volet socioculturel doit offrir aux habitants une diversité d'espaces verts grâce à des conceptions et à des entretiens différents et adaptés et répondre ainsi à un besoin de « plus de nature en ville ».

Enfin, la gestion responsable c'est aussi la mise en place raisonnée là où c'est possible, d'un entretien plus naturel, plus écologique.

C'est une façon différente et plus harmonieuse de gérer les espaces verts, naturels et sportifs. Elle consiste à appliquer une intensité et une fréquence des prestations d'entretien différentes à chaque catégorie

d'espace. C'est le respect de la particularité et de l'identité de chaque lieu. Un espace vert, qu'il soit naturel ou créé par l'homme est un lieu vivant, façonné au fil des ans par la main du jardinier qui lui donne sa force.

Les années 2006 et 2007 ont été mises à profit pour préparer techniquement le dossier avant la mise en œuvre sur le terrain. La préparation du dossier a consisté à :

- Etablir un plan de formation de l'ensemble des agents du service.
- Faire l'inventaire quantitatif et qualitatif des 650 sites gérés par le service.
- Classifier les différents sites dans les 8 classes définies et validées.
- Définir les prestations et les fréquences d'intervention pour chaque classe.
- Adapter le logiciel métier du service pour cette nouvelle méthode de gestion.

Pour cette phase de préparation, une participation des agents du service a été favorisée, afin de faire adhérer l'ensemble du personnel à ce projet de service. L'ensemble des agents d'encadrement et techniques ayant été formés avant la mise en œuvre de cette nouvelle gestion, l'implication de tout le service dans la détermination des nouvelles pratiques à mettre en place est un élément incontournable de la réussite de ce projet.

Depuis mars 2008 et jusqu'à ce jour, la mise en œuvre de la gestion responsable est donc effective sur un secteur test qui correspond au territoire de l'équipe EV1 –Espaces verts 1-, c'est-à-dire les quartiers Nord et Sainte-Pezenne et un quart du centre-ville. Jusque-là, les techniques d'entretien des sites étaient identiques pour chacun d'eux, sur l'arrosage, la tonte, l'utilisation d'engrais,... Il a donc été rédigé un cahier des charges pour chaque site, d'adapter le logiciel métier à ces nouvelles méthodes,...

Il a été déterminé 9 indicateurs d'impact qui permettent de mesurer de manière régulière les effets de la mise en œuvre de la gestion responsable sur plusieurs aspects comme notamment la consommation en eau, la consommation de désherbants, la satisfaction du public,...

A partir de 2011, la gestion responsable se généralise sur l'ensemble du territoire niortais. JM CAILLEAUD indique qu'on ressent une forte motivation au sein du personnel du service des espaces verts et naturels.

En définitive, le service des espaces verts et naturels est revenu à des méthodes culturelles d'autrefois, la nature s'équilibre d'elle-même. Aujourd'hui, on constate une recrudescence de frelons asiatiques et de chenilles processionnaires sur Niort. Dans les années à venir, on constatera une augmentation des prédateurs de ces espèces.

Questions et observations des conseillers et du public :

- *Quelles sont les techniques utilisées pour désherber ?*

JM. CAILLEAUD : le désherbage chimique des trottoirs représente 2 passages à l'année, tandis que le désherbage thermique demande 5 passages. Ne pas désherber c'est-à-dire laisser pousser l'herbe tout en gardant une hauteur convenable.

Amaury BREUILLE : en fait qu'est ce que c'est aujourd'hui une mauvaise herbe ? Une ronce qui dépasse, effectivement c'est une mauvaise herbe. Mais une plante qui pousse sur un trottoir représente-t-elle une gêne ?

Virginie LEONARD : le Vivre à Niort de ce mois-ci a consacré un article intitulé « jardins Trottoirs ».

Des villes travaillent sur l'expérimentation de plantes. La démarche « zéro pesticide » est en collaboration avec le service des cimetières qui utilise encore beaucoup de pesticides, même si l'utilisation a diminué elle reste encore présente. Aujourd'hui, les notions de prairies fleuries, de tontes tardives,... sont des termes connus des citoyens. Le service est prêt à travailler avec la commission des conseils de quartier.

- *Saint Liguire est un quartier pavillonnaire avec beaucoup de jardins privés. Il serait souhaitable d'envisager une information aux niortais propriétaires d'un jardin sur la nouvelle technique pour entretenir son jardin.*

JM. CAILLEAUD : d'où l'intérêt de prévenir les jardineries et d'être présent au salon d'horticulture.

- *Pourquoi ne pas prévoir un livret sur les nouvelles manières d'entretenir son jardin ?*

JM. CAILLEAUD : toutes les infos sont disponibles sur le site de la ville de Niort.

* *Quelques données, références pour aller plus loin sur ce thème :*

- le site de la ville de Niort,
- www.jardinonsaunaturel.org,
- le numéro du mois de décembre de la revue « Age de faire » (article sur Azay-Le-Brulé),
- le film de JP JAUD « Nos enfants nous accuseront », qui traite entre autres le thème de la santé des agriculteurs et des jardiniers : <http://www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com/>

**PRESENTATION DE L'AVANT PROJET GLOBAL DU CENTRE BOURG,
(Emeryc OVAL Cabinet de maîtrise d'œuvre ADEPE, Francis
BONNIN et Philippe CARDOT de la Direction des Espaces Publics)**

Amaury BREUILLE : l'aménagement du Centre Bourg est un projet important pour le conseil de quartier, d'autant plus que le budget est engagé sur plusieurs années. Le quartier de Saint Liguairé est le seul quartier sur les 8 autres quartiers à fonctionner ainsi. Ce qui est présenté ce soir est une esquisse, le projet n'est pas figé.

Chaque membre du groupe de travail est présenté ce soir au cabinet de maîtrise d'œuvre afin de pouvoir travailler ensemble.

Philippe CARDOT : la feuille de route effectuée par le conseil de quartier est un long travail qui a beaucoup aidé le service. Il s'agit ce soir de l'avant de l'avant projet. Le découpage de l'opération qui s'étale de 2011 à 2014 est le suivant :

- 2011 : effacement des réseaux ainsi que la voie de liaison, la rue du Huit Mai et la rue du Moulin,
- 2012 : la place Constant Saboureau,
- 2013 : la rue du Huit Mai avec incorporation de la place Constant Saboureau,
- 2014 : le parking de la salle des fêtes + une aire de rencontres limitée à 20km/heure.

Aujourd'hui nous sommes en phase avant projet qui est en cours de validation. La programmation de l'opération est donc respectée. Les travaux d'aménagement seraient prévus en octobre – novembre 2011.

Jacques TAPIN : le travail réalisé par la commission et par le conseil de quartier est exemplaire. Aujourd'hui l'accord en terme de délai et en terme de financement est tenu.

La parole est laissée à Emeryc OVAL qui représente le Cabinet de maîtrise d'œuvre.

Emeryc OVAL : le but est de composer un espace durable, c'est une première approche qui est présentée ce soir.

❖ *Constat de l'espace actuel :*

- Des espaces publics du centre bourg dégradés, peu identitaires.

- *place prépondérante des espaces automobiles avec un traitement presque routier,*
- *circulations douces – piétons et cycles peu adaptées et marquées : espaces résiduels,*
- *matérialisation faible du centre bourg,*
- *conflits d'usage et inconfort pour le piéton,*
- *nouvelles normes d'accessibilité peu prises en compte,*

- peu de dispositifs en *faveur de l'environnement*.

- Une identité et une harmonie forte

Une valeur patrimoniale esthétique et conviviale issue :

- *De l'harmonie* :
 - façonnée par le temps, sans composition préalable,
 - faite de couleurs, de volumétrie,
 - de simplicité et d'ornements répétés et simples,
 - éléments relevés sur Z.P.P.A.U.P,
- *De l'identité maraîchine valorisée* :
 - emploi de matériaux et végétaux locaux dans le bâti et le détail des espaces de jonction public / privé,
 - dans un usage traditionnel ou plus contemporain avec les réalisations récentes en espaces publics

L'objectif du travail présenté ce soir résume trois mots :

« **simplicité, harmonie, convivialité** »

❖ Objectif proposé :

INTENTIONS

1. Gestion de l'attractivité du bourg

- ◇ Accueil des populations (usagers, tourisme)
- économique (en termes de vie locale : commerce,...).

2. Amélioration du cadre de vie

- mise en valeur du patrimoine bâti, des espaces publics, de l'histoire du bourg, associée à la Sèvre,
- confort et sécurité des déplacements de tous types,
- Accueil événementiel (marché, fêtes de rues, etc...).

ORIENTATIONS

1. Dessin simplifié, avec au plus TROIS matériaux

- fonction de la mise en valeur de l'espace public et du bâti,
- vers « l'effacement » de la chaussée.

2. Mobilier urbain identifiant et spécifique.

3. Durabilité, simplicité d'entretien.

- ◇ matériaux solides, simples et d'origine locale.

Les matériaux utilisés seraient des sols naturels (pavés naturels ou béton calcaire). L'aménagement qui a été réalisé à Coulon, est un bon exemple, cela a permis « d'ouvrir » l'espace et de le rendre plus agréable pour tous les usagers.

Voici les réflexions menées sur l'avant projet sommaire:

- Rue du Huit Mai 1945, partie salle des fêtes : le niveau de la chaussée sera légèrement rehaussé avec un léger fil d'eau. Il y aurait une interpénétration entre les pavés et le béton, le reste serait du béton désactivé. Quelques végétations seraient ajoutées. L'entrée du parking de la salle des fêtes serait déplacée pour faciliter l'accès du bus. Suppression de 3 places devant la boulangerie, 3 places pour les personnes en situation d'handicap seront maintenues.
- Rue du Huit Mai 1945, partie place devant centre socio culturel : amorcer un seuil bien présent, casser la bordure. Avoir une accroche du bâtiment sur le bâtiment avec ajout de végétal. Conserver le grand arbre remarquable sur la place, garder le muret avec l'escalier et répéter le caniveau central. Déplacer les toilettes publiques.
- Place Constant Saboureau, partie écoles : faire disparaître les trottoirs, marquer l'entrée de certains garages, léger fil d'eau. Casser l'aspect linéaire. Accueillir la voie de liaison avec rampe aux normes pour les personnes en situation d'handicap.
- Place Constant Saboureau, vue d'ensemble : l'objectif serait sur l'aménagement soit perçu dans une même ensemble.

La parole est laissée aux conseillers de quartier.

Questions et observations des conseillers et du public :

- *L'esquisse proposée ce soir est très séduisante. Néanmoins certains points manquent. Le profil de la rue est complètement plat. Il n'y a pas de mise en sécurité des piétons. Aujourd'hui l'espace est entièrement occupé par les véhicules, l'aménagement proposé ce soir n'empêchera pas les automobilistes de reprendre l'espace.*
- *Devant l'école : il n'est pas certain que l'aménagement pallie au problème actuel qui se produit tous les matins et tous les soirs, au contraire ce sera l'anarchie. Le traitement proposé va-t-il discipliner les parents ?*

Jean-Pierre GAILLARD : comment le vélo va-t-il être intégré dans l'aménagement ? Quelques interrogations : si un panneau d'information est prévu où serait-il installé ? Où serait envisagé le vide grenier ?... etc

- *On parle beaucoup d'espace ouvert. Aujourd'hui, la place Constant Saboureau ainsi que la rue du Moulin ne disposent pas de trottoirs, il n'y aucune visibilité et cet espace subit la vitesse quotidiennement. Ouvrir l'espace actuel ne reproduirait-il pas le problème ?*

Amaury BREUILLE : je comprends les inquiétudes soulevées ce soir, notamment pour les piétons. Le but serait de changer radicalement le lieu pour changer radicalement la circulation. L'exemple de la zone de rencontre limitée à 20km/heure de la rue du Petit Banc fonctionne très bien ; le piéton est prioritaire par rapport au cycliste et par rapport à l'automobiliste. Cela pourrait être envisagé pour la place Constant Saboureau. Le conseil de quartier craint plutôt le stationnement sauvage

que la vitesse. En ce qui concerne l'école, un problème de sécurité est à soulever : les véhicules des parents sont pratiquement « collés » au mur, les enfants n'ont pas d'autre choix que d'emprunter la voie circulaire, c'est très dangereux.

Emeryc OVAL : il faut perturber la notion de chaussée. Eviter les forêts de potelets, d'autres moyens ont fait leur preuve comme le végétal, les barrières. La zone de rencontre est en effet parfaitement adaptée à la place Constant Saboureau.

- *Pourquoi ne pas demander aux enseignants de faire rentrer les enfants par le portail à côté de la cantine, comme il y a 20 ans ? La municipalité ne peut-elle pas intervenir ?*

Amaury BREUILLE : la municipalité n'a pas de pouvoir de décision sur l'entrée et la sortie des élèves.

La directrice de l'école : un terrain est en friche près de l'école, pourquoi ne pas l'utiliser pour en faire un parking ?

- *Le projet Pedibus est à prendre en considération dans la globalité du projet.*
- *Les pavés envisagés vont-ils ressembler à ce qu'il y a devant l'église, parce que le passage des véhicules est très bruyant la nuit ?*
- *Le passage des engins agricoles a-t-il été pris en compte dans l'esquisse proposée ce soir ?*

Emeryc OVAL : oui ce point a été intégré dans la réflexion.

- *L'abri bus est-il prévu dans la première tranche comme envisagé initialement ?*

Emeryc OVAL le confirme.

- *La priorité du piéton peut être applicable dans de grandes villes comme Nantes où le piéton est invité à occuper l'espace entièrement. Le centre bourg de Saint Liguairne ne connaît pas un grand flux de piétons.*

La directrice de l'école : pourquoi ne pas envisager la place Constant Saboureau comme un lieu d'accueil sécurisé pour les enfants en attendant l'ouverture de l'école ?

- *L'unité qui serait prévue entre l'école et la salle des fêtes est plutôt positif.*
- *Le boulanger : le parking côté salle des fêtes et boulangerie sera moins grand, cela pose problème pour la boulangerie, en particulier le dimanche où la fréquentation est la plus importante.*
- *Où seront les toilettes publiques ?*

Emeryc OVAL : près de la salle des fêtes.

- *Le gérant du bar : supprimer le passage des véhicules engendrerait une perte de fréquentation des clients, il faut que les commerces « vivent ».*

- *L'idée d'un abri bus près du platane derrière l'église a-t-elle été étudiée ?*

Amaury BREUILLE : la question sera posée auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort.

- *Quand débuteront les travaux ?*

Philippe CARDOT : ils devraient commencer en octobre / novembre 2011. Prochainement les travaux sur le réseau d'eau potable vont commencer dans les rues du Huit Mai 1945 et du Moulin, la circulation de ces rues sera déviée vers les rues de la Règle et des Ecureuils. Les travaux seront phasés pour ne pas perturber la circulation à long terme et surtout l'accès des commerces est primordial.

- *Le bus ne pourra pas passer dans les rues de la Règle et des Ecureuils*

Jean-Pierre GAILLARD : l'accueil de l'esquisse présentée ce soir est plutôt favorable.

- *Le marché de proximité ne marche pas, les commerçants ne viendront plus le jeudi après-midi.*

POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

- Rénovation salle des fêtes existante

Michel NICOLLE : il faudrait que le conseil de quartier se positionne sur la rénovation de la salle des fêtes.

Le conseil est-il favorable à la rénovation de la salle des fêtes ?

Vote favorable à l'unanimité.

Une fiche de proximité est établie ce soir. Claudie HAY et François VANEL se joignent à Michel NICOLLE pour travailler sur un cahier des charges. La salle des fêtes ne sera jamais ouverte pour de réelles festivités, pourquoi ne pas changer son nom et la rattacher au centre socio culturel ?

Jacques TAPIN : la salle des fêtes est utilisée par les associations ainsi que les particuliers. La question qu'il faut se poser est : faut-il faire quelque chose ? Des choses méritent d'être changées, surtout avec l'aménagement du centre bourg.

- Accès véhicules Coulée Verte, coté passerelle de la Roussille: limiter l'accès aux 2 roues.

Gérard LABORDERIE : la demande est à l'étude.

- Accès véhicule pistes cyclables : entre le rond point de Willy Brandt et Wellinborough, le Conseil de quartier proposait un obstacle pour empêcher le passage des véhicules.

Gérard LABORDERIE : un obstacle est difficilement envisageable en raison du passage des engins agricoles.

- Accès véhicules chemin des plantes : proposition de remettre la barrière qui existait.

Gérard LABORDERIE : même réponse que pour l'accès des véhicules des pistes cyclables.

Questions et observations des conseillers et du public :

- *Il ne reste donc que la verbalisation.*
Il sera demandé à la Police Municipale d'intervenir.

- Point sur le fonctionnement de l'agence postale communale :

Jean-Louis SIMON : un deuxième agent a été affecté. La formation a commencé au sein de la ville de Niort et se fera au sein de La Poste dans les semaines à venir. Ainsi le binôme garantira les prestations de services publics en cas d'absence du premier agent (une titulaire et une suppléante).

Questions et observations des conseillers et du public :

- *Ne serait-il pas judicieux de lister les opérations postales que l'agent peut ou ne peut pas effectuer ?*

Michel NICOLLE remercie Jean-Louis SIMON d'avoir travaillé sur ce dossier.

- Rue de la Levée de Sevreau (Gérard LABORDERIE) :

- *l'aménagement du tronçon compris entre l'ASPTT et le rond-point de l'Avenue de Sevreau* : les terrains agricoles nécessitent des acquisitions foncières qui à ce jour ne sont pas engagées.

Une fiche de proximité est établie avec un emplacement réservé au PLU si besoin,

- *ressauts piste cyclable* : effacement de deux ressauts non traités. La demande a été transmise à la Direction des Espaces Publics qui l'a transmise à la régie voirie. L'assistante va aller sur place pour prendre des photos.

- Bateau « à corde » (Gérard LABORDERIE) : sa remise en service est prévue mi-avril. L'aménagement du quai n'est pas prévu pour l'instant.

- Stade Olympique Léodgarien (Gérard LABORDERIE) : petit morceau de terrain reste à revoir. Patrick VEILLON nous a transmis un plan qui indique les points à revoir : déplacer le but + zone à éclairer et à drainer.

Une fiche de proximité est établie ce soir.

Questions et observations des conseillers et du public :

- *Les vestiaires sont déjà dégradés ? Les joints des portes des vestiaires sont à refaire.*

- Projet de Pédibus :

Pascale VERDEJO : l'accueil au niveau des parents est bien perçu. Deux lignes seraient prévues. Une ligne qui part du cimetière, l'église, vers l'école. Une seconde qui part du pont de la Tiffardière, la rue de la Règle, vers l'école. Une réunion d'information aux parents est prévue mercredi 13 avril à l'école. L'objectif serait de démarrer Pédibus après les vacances de Pâques. Les enfants pourront proposer leurs idées pour nommer les 2 lignes.

Michel NICOLLE : une fiche de proximité est proposée ce soir pour garantir le passage des piétons notamment dans le cadre de Pédibus (resserrer les potelets ou prévoir des obstacles entre chaque potelet). **Le conseil de quartier accepte la fiche de proximité.**

RAPPORT DES COMMISSIONS QUARTIER ET INTER QUARTIER

❖ Commission Mémoire et Patrimoine Industriel

Daniel THIBAUT : Les Usines Rousseau représente le patrimoine de Saint Liguair. Deux réunions de travail ont été organisées dont le thème était les chamoiseries Rousseau. Le but de la commission est de faire connaître le projet dans le cadre des journées du Patrimoine Nationale qui se tiennent sur un week-end du mois de septembre.

Le samedi : visite du grand public avec éventuellement des anciens.

Le dimanche : journée des anciens avec un repas et collecte vidéo de témoignages sur le site.

Pour collecter le témoignage des anciens, la commission souhaite disposer d'un enregistreur de bonne qualité.

Jacques TAPIN : la ville a été contactée par les Archives de la Région. Depuis dix ans, il y a eu un inventaire du patrimoine bâtiment.

Une expérimentation a été recueillie sur la manufacture de Châtellerault. Il est primordial de récupérer les témoignages d'anciens.

Michel NICOLLE : collecter la parole est un point important. Beaucoup de léodgariens se sentent concernés par le projet. Le résultat est très satisfaisant.

Gérard LABORDERIE : la Direction des Vies Participatives dispose peut être de matériel, deux magnétophones en l'occurrence. On va se renseigner sur les autres matériels dont la commission pourrait disposer.

Toutes les commissions ne sont pas évoquées ce soir vu l'heure tardive de la séance.

RECENSEMENT DES PETITS TRAVAUX DE VOIRIE

Daniel THIBAUT : la liste sera réalisée prochainement.

Questions et observations des conseillers et du public :

- *La rue de la Fantaisie fait-elle partie de Saint Liguairé ? La chaussée est toute défoncée.*

Gérard LABORDERIE : elle dépend du quartier du Clou Bouchet même si elle fait partie de la zone de Saint Liguairé. La demande sera transmise à l'assistant du conseil de quartier du Clou Bouchet.

- *Le chemin des Hérons est également très dégradée.*

PRESENTATION DES TRAVAUX DE LA REGIE VOIRIE AU COURS DE L'ANNEE 2010

Jacques TAPIN : en 2009 et 2010, la régie voirie a effectué à la demande des conseils de quartier, des travaux d'un montant de 80 000 euros, soit 40 000 euros par an.

Il est proposé d'affecter une somme annuelle de 5 000 euros par quartier à la régie, à prendre sur les crédits de fonctionnement. La régie disposerait donc d'une somme globale de 45 000 euros par an si les neuf quartiers acceptent le vote de principe.

Le conseil de quartier accepte le vote de principe à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES D'ACTUALITE

- Renouvellement des conseils de quartier :

Gérard LABORDERIE : un courriel ou un courrier sera envoyé à tous les conseillers de quartier pour leur demander ce qu'ils envisagent : continuer ou arrêter le mandat jusqu'à fin 2013 ? Date où les conseils seront mis en sommeil pour cause d'élections municipales en mars 2014.

Une communication sera faite sur le renouvellement :

- Vivre à Niort consacrera un dossier complet dans son numéro de juin + presse locale + site Internet.
- Forum des quartiers le 8 octobre afin de donner envie à des participants de rejoindre les conseils. Lieu et programme à

l'étude. Des pistes ont été validées par le Comité Consultatif Inter Quartier : exposition travaux des conseils de quartier, film type « parole d'habitants » à renouveler, tables rondes type café-conseils, conférence débat, théâtre forum sur le thème de la démocratie participative...

- Complément par tirage au sort sur les listes électorales.

La procédure de renouvellement se fera entre juin et le 8 octobre.

o Prochaines réunions :

- **Bureau** : mercredi 18 mai 2011 – 18h30 - Mairie de quartier
- **Conseil de Quartier** : jeudi 16 juin 2011 – 20h00 – Salle des Fêtes
- **Fête des voisins** : vendredi 27 mai

Gérard LABORDERIE : comme chaque année, la ville de Niort fait partie du réseau qui organise l'événement au niveau national.

La Direction des Vies participatives mettra prochainement à votre disposition les supports de communication (affiches, flyers,... en quantité limitée) qui vous permettront d'organiser votre propre événement.

Pour tout renseignement, merci de contacter la Direction des Vies Participatives :

- par téléphone : 05 49 78 73 50 ou 51.
- par mail : fetedesvoisins@mairie-niort.fr

- **Réunion publique de présentation des nouvelles lignes de bus** : lundi 6 juin. La mise en service des lignes est prévue le 4 juillet 2011.

o Information sur la réunion publique du jeudi 3 mars, ayant pour thème le frelon asiatique

Des livrets d'information sont à disposition du public et des conseillers. Quelques exemples de pièges sont en démonstration pour attraper le frelon.

La séance est levée à 0h15